



OFFRE D'EMPLOI : Agent.e en développement territorial

Tu souhaites faire partie d'une équipe de travail « cool » et professionnelle?

On te propose de faire partie de l'équipe de la MRC de Montmagny qui regroupe plus de 50 employés répartis dans les divers services visant le développement de la région et l'offre de services aux 14 municipalités du territoire. La MRC de Montmagny est située sur la Rive-Sud de Québec, entre le fleuve St-Laurent et la frontière américaine, et elle est établie à moins de 45 minutes des ponts de Québec.

DOMAINES

Développement local et régional, aménagement du territoire et urbanisme

TÂCHES

Sous la supervision du coordonnateur, au sein de l'équipe du Service de la mise en valeur des collectivités et de l'aménagement du territoire, l'agent.e assumera les tâches suivantes :

- Accompagner les comités locaux et les municipalités dans l'élaboration et la planification de projets de développement ou de mise en valeur des milieux ruraux, ainsi qu'à la recherche de financement
- Coordonner la mise en œuvre des volets 2 et 4 du Fonds Région Ruralité (FRR)
- Soutenir ou coordonner la mise en œuvre de projets issus des outils de planification locaux et régionaux comme le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la Politique culturelle, la Politique municipalité amie des aînés (MADA), la Politique de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, etc.
- Soutenir la mobilisation des milieux, notamment par l'animation de rencontres citoyennes
- Participer à la révision des outils d'urbanisme, notamment à la recherche et à la rédaction de plans d'urbanisme et de règlements d'urbanisme

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire en aménagement du territoire et en développement régional, en urbanisme ou en sciences sociales (ou toute autre combinaison équivalente de formation et d'expérience)
- Maîtrise du français écrit et oral
- Capacité de recherche, d'analyse et de synthèse; capacité de rédaction; capacité d'animation
- Intérêt pour les régions et les milieux ruraux

CE QUE NOUS OFFRONS :

- Poste régulier à temps plein (35 heures / semaine);
- Possibilité de travailler sur un horaire 5/4, ce qui veut dire d'avoir une journée de congé aux deux semaines ou de travailler des semaines de 35 heures sur 4 jours également;
- Horaire d'été du début mai au début novembre : fermeture des bureaux à midi le vendredi;
- Salaire selon l'expérience et les conditions en vigueur à la MRC de Montmagny;
- Trois semaines de vacances après 1 an - Vacances selon la politique en vigueur;
- Assurances collectives, 50%-50%;
- Régime de retraite (REER);
- Sept congés de maladie annuels qui sont payés si non utilisés;
- 3 congés mobiles;
- 13 congés fériés;
- Fermeture des bureaux pendant 10 jours ouvrables pendant la période des Fêtes pour lesquels l'employeur contribue pour 6 jours (et l'employé 4 jours);
- Formation à l'interne.

ENTRÉE EN FONCTION ET LIEU DE TRAVAIL

- Date prévue d'entrée en fonction : Novembre 2023
- Le lieu de travail : Bureau principal à Montmagny
- Déplacement : Permis de conduire valide et accès à une voiture pour se déplacer sur le territoire.
Les frais de déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur.
- Horaire de travail : De jour (occasionnellement les soirs et fins de semaine).

POUR POSTULER

Faire parvenir votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre de motivation par courriel à mfbellavance@montmagny.com. Veuillez intituler votre envoi *Candidature Agent.e en développement territorial*.

*Seules les candidatures retenues seront contactées.
La forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte.*